



ELECTRICITY
DEVELOPMENT
CORPORATION

6K
COPIE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

DECISION N° 0487 2019/EDC/DG/DEP/PAHLP/IE du 16 MAI 2019

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT No: 009/AOIO/EDC/CEP-PAHLP/SPM/2016 POUR LA CONCEPTION, LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE DES RESEAUX A MOYENNE ET BASSE TENSION POUR L'ELECTRIFICATION DES LOCALITES DES AXES ABONG MBANG – LOMIE ET ABONG MBANG - MESSAMENA.

Le DIRECTEUR GENERAL de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la Société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/355 du 12 Juillet 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu l'arrêté N° 003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 Mars 2013, portant création d'une CIPM auprès de la société EDC

Vu l'Avis d'appel d'offre international OUVERT N°009/AOIO/EDC/CEP-PAHLP/SPM/2016 du 18 MAI 2016;

Vu le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès des Projets « d'aménagement hydro-électrique de Lom Pangar » et de « renforcement et d'extension des réseaux électriques de transport et de distribution (PRERETD) » lors de la session du 02 septembre 2016 portant attribution du marché relatif à l'appel d'offres international N°009/AOI/EDC/CEP-PAHLP/SPM/2016 du 18 mai 2016 pour la conception, la fourniture, le montage et la mise en service des réseaux électriques moyenne et basse tension des axes Abong Mbang Lomié (A4) et Abong Mbang Messamena (A5) dans la Région de l'Est ;

Vu la lettre N° 007524/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA3 du 21/10/2016 relative à la revue et au visa préalable du MINMAP sur la proposition d'attribution ;

Vu la correspondance N°0573/DOP/SPDD/JOMV du 18 août 2017 relative à l'avis de non objection de la BDEAC sur l'attribution du marché ;

Vu la lettre N°0128/DOP/SPDD/99 du 23 février 2019 relative à l'avis de non objection de la BDEAC sur le nouveau plan de financement du Projet PAHLP.

DECIDE :


Article 1^{er} :


Le marché relatif à l'appel d'offres international ouvert

No: 009/AOIO/EDC/CEP-PAHLP/SPM/2016 pour la conception, la fourniture, le montage et la mise en service des réseaux à moyenne et basse tension pour l'électrification des localités des axes Abong Mbang – Lomie et Abong Mbang – Messamena est attribué ainsi qu'il suit :

| Nom et Adresse du Soumissionnaire | Devises | Prix de l'offre lu publiquement HT | Montant de l'offre évalué HT |
|--|---------|------------------------------------|------------------------------|
| STEG INTERNATIONAL SERVICES, Centre urbain Nord, Imm. Assurance Salim, Bloc B, Parcelle BC5, 1082 Menzah-Tunis Tel : +216 71 948 314, Fax : +216 71 948 356 e-mail : stegis@steg-is.com | \$ USD | 5 910 604,34 | 5 910 260,40 |
| | FCFA | 1 206 187 467 | 1 206 187 767 |

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



Le Directeur Général

Dr. Théodore NSANGOU

Ampliations : -ARMP
 -MINMAP
 -CIPM/EDC
 -BDEAC
 - PAHLP
 -Attributaire